

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130926-2013_B448-DE
Date de télétransmission : 04/10/2013
Date de réception préfecture : 04/10/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B448

OBJET : Sports - Fonds d'intervention 2013 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

Le 26 septembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 septembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CHARRIN Philippe - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MARTIN Richard - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil, donne pouvoir à MARTIN Régis - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à SANGLINE Bruno - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2013

Rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Sports

Objet : Fonds d'intervention 2013 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive – Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive de la C.P.A., la création d'un fonds d'intervention pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive permet de soutenir, depuis 2004, les associations qui organisent des manifestations sur le territoire du Pays d'Aix.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 15 subventions à des associations sportives pour un montant total de 26.700 €uros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 6 février 2004 a autorisé la création d'un fonds d'intervention réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations qui organisent des manifestations sportives sur le territoire du Pays d'Aix.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil de Communauté dans sa délibération n°2004-A010 du 6 février 2004.

Ainsi pour le fonds d'intervention relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive, il a été décidé d'attribuer une subvention plafonnée à 5.000 € et égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions qui vous sont proposées sont détaillées en annexe de la présente délibération dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Les modalités de paiement des subventions concernées ont été adoptées par la délibération n°2005-B086 du Bureau de Communauté le 8 avril 2005.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004-A010 du Conseil communautaire du 6 février 2004 relative au fonds d'intervention réservé aux associations pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Sports en date du 12 septembre 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 15 subventions à des associations sportives telles que présentées dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 26.700 €uros;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE QUE** les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

DIFFUSION ET INITIATION DE LA FRATRIQUE SPORTIVE
Bureau du 26 septembre 2013 - Commission du 12 septembre 2013

GU 2013	Manifestation	Association	Date	Nbre Partici- pants	Nbre Sports loists	Comité Association	Budget	Subvention Solicitée	Subvention allouée	Coopération	Discipline	Comité Manifestation	Subvention N-3	Budget 2012	Reales/12
98	25ème édition de la Montée de Ste Anne	ELAN LAMBESCAIN	01/12/13	500	500	LAMBESC	7 000 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	LAMBESC	1 500 €	7 300 €	6 422 €
130	Manifestation Sportive de Cyclotourisme	CYCLO CLUB OLYMPIQUE PUY Ste REPARADE	13/10/13	250	pas indiqué	LE PUY	2 670 €	1 000 €	500 €	Non	Cyclisme	LE PUY	800 €	3 350 €	1 229 €
155	28ème Cross du Griffon	VITROLLES SPORT ATHLETISME	10/11/13	1700	6000	VITROLLES	5 600 €	2 500 €	1 500 €	Non	Athlétisme	VITROLLES	1 500 €	4 900 €	4 316 €
331	Tournoi Amir Mirault/Junior et Sénior	JUDO SPORT VITROLLES	les 17 et 18/11/13	500	1500	VITROLLES	10 950 €	5 000 €	500 €	Non	Judo	VITROLLES	0	0 €	0 €
491	11ème Tournoi des Jeunes	TENNIS CLUB FUYEAU	Nov. 2013	300	pas indiqué	FUYEAU	7 700 €	4 000 €	3 000 €	Non	Tennis	FUYEAU	3 000 €	10 100 €	7 848 €
505	Championnat du midi	ASC DU CLUB HIPPIQUE AIX MARSEILLE	du 8 au 11/11/13	250	1500	AIX	25 000 €	5 000 €	5 000 €	Non	Equitation	AIX	11 000 €	100 000 €	67 001 €
573	Tournoi de Volley	ASSOCIATION SPORTIVE DE VENTABREN	Octobre 2013	250	50	VENTABREN	1 850 €	300 €	300 €	Non	Volley	VENTABREN	0 €	0 €	0 €
574	Tournoi de Badminton	ASSOCIATION SPORTIVE DE VENTABREN	Novembre 2013	80	30	VENTABREN	2 650 €	400 €	600 €	Non	Badminton	VENTABREN	0 €	0 €	0 €
619	11ème Cyclo Cross	VELO CLUB ST ANTOINE LA GAVOTTE	nov.2013	500	1000	LES PENNES	21 000 €	5 000 €	5 000 €	Non	Cyclisme	LES PENNES	5 000 €	21 000 €	19 570 €
687	Tournoi de Football en salle catégorie U11	AVENIR SPORTIF SIMIANE COLLONGUE	11/11/13	160	200	SIMIANE	2 300 €	700 €	500 €	Non	Football	SIMIANE	0 €	0 €	0 €
693	11ème Edition Randonnée VTT La Lambescain 2012	CYCLO CLUB LAMBESC	06/10/13	300 à 600	pas indiqué	LAMBESC	4 100 €	1 100 €	1 000 €	Non	Cyclisme	LAMBESC	1 000 €	4 100 €	2 027 €
819	24ème Course Pédestre du Bailli de Suffren	COURSE PEDESTRE DU BAILLI DE SUFFREN	17/11/13	800	400	ST CANNAT	10 945 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	ST CANNAT	1 500 €	10 786 €	9 285 €
1096	Course Pédestre Eguillemne	OMS EGUILLES	24/11/13	pas indiqué	1000	EGUILLES	11 400 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	EGUILLES	1 500 €	11 250 €	12 146 €
1106	18ème Rallye Automobile	ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE	16 et 17/11/13	150	4 à 5000	AIX	51 000 €	6 500 €	3 000 €	Non	Sport automobile	CPA	3 000 €	49 400 €	41 688 €
1230	8ème Trail de Jouques	JOUQUES GENERATION RAID	13/10/13	500	400	JOUQUES	11 127 €	1 500 €	1 500 €	Non	Trail	JOUQUES	1 500 €	9 919 €	6 671 €
TOTAL															26 700 €

OBJET : Sports - Fonds d'intervention 2013 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 OCT. 2013

A large, fluid handwritten signature in black ink, written over the official seal and extending across the page.